



## DÉCLARATION

**14<sup>ème</sup> Assemblée plénière de ParlAmericas :**  
***Des actions parlementaires pour promouvoir un discours politique responsable***  
15-17 novembre 2017 | Medellín, Colombie

Nous, parlementaires de 19 pays des Amériques et Caraïbes, nous sommes réunis à Medellín, en Colombie, les 15, 16 et 17 novembre 2017, à l'occasion de la 14<sup>ème</sup> Assemblée plénière de ParlAmericas, ***Des actions parlementaires pour promouvoir un discours politique responsable.***

Durant cette rencontre, nous avons partagé nos expériences et perspectives face aux effets de phénomènes comme la « post-vérité » et la diffusion de fausses nouvelles et de propagande, sur la démocratie, la gouvernance et la représentation politique.

Lors des sessions de dialogue et de travail, nous avons échangé sur notre rôle dans l'avancement d'initiatives institutionnelles et individuelles pour promouvoir des pratiques discursives responsables appelant à la tolérance et au respect, et reconnaissant la pluralité, pour répondre aux défis que représentent ces réalités complexes.

### **EN RECONNAISSANT :**

Que la participation dans les processus démocratiques exige l'accès de la population à une information véridique, rigoureuse et diversifiée, comme fondement du dialogue délibératif et critique sur les questions publiques;

Qu'en démocratisant la diffusion et la consommation d'information, l'ère de la communication numérique génère de nouveaux défis pour la souveraineté, la gouvernance, la sécurité et la stabilité démocratique;

Que des phénomènes comme les fausses nouvelles et la diffusion de propagande sur les réseaux sociaux érodent la crédibilité des institutions, ébranlent les droits à l'information des citoyens et génèrent des défis pour le dialogue démocratique et la cohabitation, exacerbant les antagonismes et les discours de haine;

Que certaines modalités de fausses nouvelles ont des effets réels sur les droits de la personne et des communautés, et peuvent inciter à l'hostilité, à la discrimination et à la violence, en particulier envers les femmes et autres groupes traditionnellement marginalisés;

Que la complexité de ces réalités et leurs conséquences graves ont été abordées par les Nations Unies, l'Organisation des États américains et l'Union européenne, entre autres acteurs multilatéraux, ainsi que par des pairs parlementaires dans le monde entier;

Que dans ce contexte, il est essentiel de protéger les droits à l'information et la liberté d'expression en tant que principes centraux de l'État de droit, étant entendu que les faits décrits précédemment ne peuvent pas être un motif pour restreindre la liberté d'expression ou pour supprimer la dissidence;

Que les médias et le journalisme, exercés de manière libre, indépendante et responsable, sont des piliers fondamentaux de la démocratie, et que leur travail est indispensable au débat public informé et pour dénoncer l'abus de pouvoir, la corruption et l'impunité;

Que des organisations de la société civile, les universités, les médias et le secteur privé développent des initiatives innovantes pour traiter les causes et conséquences des fausses nouvelles et de la diffusion de propagande, en promouvant des projets journalistiques de vérification des faits et en encourageant l'alphabétisation médiatique et informationnelle;

Que face au climat général de méfiance de la population envers les institutions publiques, y compris le pouvoir législatif, il est impératif de renforcer les pratiques d'ouverture parlementaire et de transparence législative;

Que dans cette conjoncture qui semble inciter aux antagonismes et à la polarisation, nous, parlementaires, avons le devoir de promouvoir des pratiques discursives responsables favorisant un dialogue respectueux, tolérant et pluriel, pour honorer notre engagement permanent à renforcer nos démocraties.

### ***NOUS NOUS ENGAGEONS À :***

1. Évaluer, en fonction des particularités de chacun de nos pays, la nécessité de faire avancer des débats et/ou d'établir des comités législatifs se consacrant au phénomène des fausses nouvelles et à la diffusion de propagande, à la sensibilisation du public à leurs conséquences et aux politiques et mesures législatives nécessaires pour les contrer;
2. Travailler avec les ministères de la communication, les autorités compétentes, les médias, le secteur privé et des organisations de la société civile, pour mettre à jour les politiques, protocoles et réglementations afin de répondre de manière adaptée au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication;
3. Insister sur l'adoption de législation pour garantir le droit de la population à accéder à l'information publique et promouvoir la diffusion proactive de l'information gouvernementale et parlementaire afin d'orienter les débats politiques à partir de preuves, en prenant comme référence la *Feuille de route pour l'ouverture parlementaire* élaborée par le Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas;
4. Renforcer les stratégies de communication institutionnelle de nos parlements comme mécanisme visant à encourager la participation citoyenne, à promouvoir une meilleure

compréhension du travail législatif et à contribuer à une discussion informée sur les questions publiques;

5. Faire avancer des réformes éducatives reconnaissant l'importance de l'alphabétisation médiatique et informationnelle, et le développement des compétences nécessaires pour la formation de citoyennes et citoyens critiques et capables de comprendre les complexités inhérentes au développement des technologies de l'information;
6. Promouvoir le travail collaboratif avec les médias, le secteur privé et la société civile pour identifier et contrer les fausses nouvelles et pour sensibiliser à leurs effets, y compris ceux touchant les femmes et autres groupes marginalisés;
7. Promouvoir, dans nos parlements et nos apparitions publiques, présentes et virtuelles, des pratiques de discours et de communication respectueuses, inclusives et tolérantes, favorisant un dialogue constructif et reconnaissant la valeur de la pluralité de notre société et de notre électorat.

*Signée à Medellín, en Colombie, le 17 novembre 2017*